L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 12 JUILLET 1879

LA CONVENTION.

Séance de vendredi, 11 juillet.

La séance est ouverte à neuf heures. Soixante-huit délégués répondent à l'appel. M. Wiltz occupe le fauteuil.

M. Davidson (d'Iberville) réclame le privilége de répondre à un article du Times de ce matin sur certaines accusations de corruption. Il commence son discours, mais

M. Robertson exprime l'opinion qu'un représentant n'a le droit de répondre, devant l'assemblée, à un article de journal qu'autant qu'il y soit personnellement attaqué. Le délégué d'Iberville n'ayant pas été mentionné par l'organe de la rue du Camp, il ne saurait réclamer l'attention de ses collègues.

Le président décide que M. Robertson a raison.

M. Logan pense que ce qu'un représentant attaqué par un journal a de mieux à faire est de se transporter aux bureaux du journal et de s'expliquer avec l'éditeur, au lieu de s'adresser à la Convention.

L'article 2:

Tout citoyen des Etats-Unis et tout étranger qui aura été naturalisé ou aura légalement déclaré son intention de devenir citoyen des Etats-Unis avant d'offrir son vote, qui est âgé de vingt-un ans ou de plus de vingt-un ans pourra, excepté dans les cas ci-après indiqués, exercer le droit de suffrage à une élection du peuple, s'il a les qualités suivantes:

1° S'il est résident de l'Etat depuis un an;

2° S'il est résident de la paroisse depuis six mois;

3° S'il est résident du ward ou du precinct depuis au moins trente jours;

4° S'il a payé, dix jours ou plus de dix jours avant une élection, toutes ses taxes, excepté celles de l'année dans le cours de laquelle l'élection a lieu.

Pourvu que cette clause ne soit mise à exécution que trois ans après la date de l'adoption de la présente constitution; pourvu, de plus, que l'exception mentionnée dans cette clause ne s'applique pas au poll tax annuel réclamé à chaque habitant mâle de plus de vingt-un ans, au profit des écoles lequel poll tax devra être payé chaque année, y compris celle dans le cours de laquelle l'élection aura lieu.

Du comité de franchises électorales est de nouveau considéré.

M. Caffrey continue ses observations d'hier à l'appui de l'article offert par le comité. Il maintient que tout citoyen est tenu de contribuer aux frais du gouvernement dont il exige la protection, et l'homme de couleur doit être fier de soutenir les écoles publiques, dont il profite. En payant une taxe, il apprendra à s'assurer si celui qui veut le représenter est capable de le faire dignement. La question d'exode n'a été soulevée que dans l'espoir d'effrayer l'assemblée. Dix Etats de l'Union américaine ont imposé des conditions au citoyen qui désire exercer le droit de suffrage; celui qui ne veut pas voter n'a qu'à ne point payer l'impôt—le poll tax.—La restriction n'est donc pas absolue. La mesure que propose le comité est sage; il faut l'écarter du domaine de la politique.

M. Breaux offre un substitut qui déclare qu'aucun citoyen de vingt-un ans ne pourra voter, avant d'avoir payé au profit des écoles publiques, toutes les années, y compris celle d'une élection, le poll tax qui lui aura été imposé.

M. Herron se prononce énergiquement contre l'idée que le vote doit dépendre du paiement d'une taxe.

M. Mathews, républicain blanc, croit que le rejet de l'article du comité contribuerait, plus qu'aucune autre mesure, à rétablir les bonnes relations entre les blancs et les noirs; que le but des Bourbons de la démocratie est de perpétuer leur règne en Louisiane.

M. McGloin qualifie le poll tax d'injustice flagrante à l'égard des hommes vertueux et intelligents qui ne peuvent rien retrancher des faibles ressources qu'ils consacrent au soutien de leurs familles. L'Etat n'est autorisé à prélever une semblable taxe que dans des circonstances extraordinaires.

M. Pinchback n'a pas été convaincu par le raisonnement de M. Caffrey, et, quoiqu'on ait dit le délégué de Ste-Marie, l'article est dirigé contre les votants de couleur, qui, à moins d'un rejet de la mesure, voteront comme un seul homme, contre la nouvelle constitution. M. Pinchback est en faveur d'un poll tax même de deux piastres, et il ajoute que la population de couleur y souscrirait si le droit de voter ne dépendait pas du paiement de l'impôt.

M. Blanchard s'étonne de ce que les républicains, qui ont établi le returning board et en ont profité—le returning board à l'aide duquel le droit de suffrage a été non seulement restreint mais, dans bien des cas, complètement aboli—aient le courage de se plaindre d'une mesure sage et nécessaire, d'une taxe destinée au maintien du gouvernement.

M. Knobloch dit que les débats ont duré assez longtemps; il réclame la question préalable. Sa motion prévaut.

M. Forman demande à l'assemblée de revenir sur ce vote, afin qu'il puisse offrir un amendement; sa motion est repoussée à une forte majorité des voix.

On réclame le vote sur l'amendement de M. Poché: effacer depuis les mots: "s'il a payé, dix jours ou plus de dix jours avant une élection, toutes ses taxes," etc., jusqu'à la fin de l'article.

L'amendement est adopté par un vote de 89 contre 31.

Le substitut de M. Breaux est repoussé par un vote de 85 contre 34.

L'article (modifié) est adopté.

M. Forman annonce qu'il demandera à l'assemblée de revenir sur ce vote.

Le secrétaire lit l'article 3:

La Législature devra pourvoir à la mise à exécution du susdit article—pourvu qu'aucun enregistrement de votants ne soit exigé dans une élection quelconque de l'Etat—la paroisse d'Orléans exceptée—après que la quatrième clause du dit article aura été exécutée.

M. McConnell offre un amendement qui charge le gouverneur de nommer, pour la paroisse d'Orléans, et pour quatre ans, un préposé à l'enregistrement des électeurs. La Législature devra indiquer les devoirs et fixer la rétribution.

M. Leake propose d'effacer les mots: "après que la quatrième clause du dit article aura été exécutée.

M. Davidson (d'Iberville) offre un substitut qui nomme un préposé pour chaque paroisse et un pour chacun des "districts représentatifs" de la Nlle-Orléans.

M. Herron propose une modification à l'amendement de M. McConnell. La Législature y est autorisée à pourvoir à l'inscription des votants des autres paroisses.

La modification de M. Davidson est rejetée.

M. Cunningham propose que l'article soit effacé.

M. McConnell combat la motion de M. Cunningham, parce qu'il ne saurait y avoir d'élection loyale dans la paroisse d'Orléans sans une inscription des électeurs. Il demande que la proposition du délégué de Natchitoches soit déposée sur le bureau. Sa motion prévaut.

L'amendement de M. McConnell est adopté.

La modification de M. Herron est adoptée par un vote de 69 contre 24.

L'article (modifié) est adopté.

M. Stevenson annonce qu'il demandera à la Convention de revenir sur le vote.

Le secrétaire lit l'article 8:

Aussitôt que ce qu'il en soit ordonné autrement, l'élection générale de l'Etat devra avoir lieu [illegible] le mardi qui suivra le troisième lundi d'avril.

[illegible] élection, sous l'empire de la présente constitution devra avoir lieu le [illegible] jour de [illegible]. Les électeurs présidentiels et les membres du Congrès devront être choisis en dehors de l'élection et à l'époque prescrite par la loi.

Un amendement de M. Mathews, et un amendement de M. Smith (de Jackson), remplissant les blancs qui se trouvent dans l'article, sont déposés sur le bureau par un vote de 62 contre 40.

Sur la motion de M. Poché, l'assemblée décide que les blancs ne seront pas remplis avant l'adoption du comité des élections.

L'article, tel que l'a présenté le comité, est adopté par un vote de 66 contre 23.

Le secrétaire lit l'article 9:

[illegible] paroissiales et municipales — excepté celles de la Nlle-Orléans — devront avoir lieu le même jour que l'élection générale [illegible] La Législature devra fixer l'époque à laquelle les élections devront avoir lieu dans la ville de la Nlle-Orléans.

On se souvient que cet article est le dernier des quatre dont la considération fut renvoyée lors de la discussion de l'ordonnance du comité des franchises électorales.

M. Leake propose d'effacer les mots "municipalités" et "excepté dans la paroisse d'Orléans."

M. Blanchard dit que le but du comité a été d'empêcher les trop fréquentes élections, qui sont une malédiction partout [illegible] dans les villes.

M. Olivier offre un amendement qui efface les mots "excepté dans la paroisse d'Orléans", et tout ce qui se trouve après les mots "quatre ans". Il dit que ceux [illegible] à la Nlle-Orléans, ne font [illegible] un métier ne désirent pas que les élections n'aient lieu plus souvent qu'une fois tous les quatre ans; ils sont fatigués des fréquentes luttes électorales.

M. Forman appuie fortement l'amendement de son collègue.

M. George est d'opinion que la modification de M. Olivier est très sage en tant qu'elle s'applique à la Nouvelle-Orléans, et à Shreveport, mais qu'elle cesse de l'être quand elle est appliquée aux petites villes, où certains fonctionnaires servent la communauté presque gratuitement et ne voudraient pas la servir plus d'un an.

M. Leake, à la suite des observations des trois préopinants, offre un amendement qui déclare que les élections paroissiales de l'Etat, les élections municipales de la Nouvelle-Orléans et de Shreveport, ne devront avoir lieu que tous les quatre ans et qui efface tout ce qui suit les mots "quatre ans."—La modification est adoptée.

L'article (modifié) est adopté.

Sur la motion du chairman, M. Poché, l'assemblée ordonne l'impression de l'ordonnance modifiée.

L'ordre du jour appelle l'ordonnance de la majorité des membres du comité des exemptions de homestead et d'autres exemptions.

Le secrétaire lit l'article de la majorité:

La Législature devra, à la prochaine session qui suivra l'adoption de la présente constitution, adopter et maintenir une loi d'exemption équitable et uniforme dans tout l'Etat—pourvu que ces exemptions de homestead et autres exemptions ne s'élèvent pas, ensemble, à plus de deux mille piastres.

M. Stringfellow offre, comme substitut, l'article 1 de la minorité:

La Législature devra adopter de libérales et équitables lois d'exemption de homestead et d'autres exemptions. En outre des meubles, outils et crédits qu'exempte de la saisie et de la vente l'article 644 du code (revu) de procédure, il devra être exempté jusqu'à la concurrence de deux mille piastres, comme homestead, d'immeubles ruraux ou urbains de tout chef de famille ou de toute personne ayant à soutenir une mère, un père, une ou des personnes.

M. Poché, en expliquant la différence qui existe entre l'ordonnance de la majorité et celle de la minorité, dit qu'il est opposé aux exemptions qui portent atteinte au crédit dont les pauvres ont besoin. La majorité a évité les détails pour les laisser à la sagesse de la Législature.

M. McConnell partage l'opinion de M. Poché. Il rappelle le succès de M. Joel G. Sever, qui avait obtenu de la Législature une exemption jusqu'à la concurrence de deux mille piastres—exemption que les pauvres supplièrent bientôt la Législature d'abroger.

M. Young (de Concordia) veut que la Législature soit forcée de décréter une exemption de deux mille piastres.

M. Marshall demande l'établissement de petites fermes et la protection des petits fermiers contre leurs créanciers. Il combat l'article de la majorité.

M. Parlange est d'opinion que l'article de la majorité est plus libéral que celui de la minorité, bien qu'on ne semble pas le croire; il est plus libéral, car il permet à la Législature d'exempter les objets qu'elle jugera convenable d'exempter, tandis qu'en vertu de celui de la minorité, les animaux nécessaires au travail pourront être saisis et vendus. Le délégué de Pointe-Coupée est en faveur d'un "homestead" raisonnable.

MM. George et Lyons veulent, dans l'intérêt du créancier et du débiteur, qu'une clause de la Constitution indique clairement ce qui pourra et ne pourra pas être saisi.

M. Simon préconise le rapport de la majorité.

M. Poché propose que les deux ordonnances soient renvoyées au comité afin que celui-ci offre une ordonnance conforme aux vœux de la majorité de l'assemblée. Sa motion est repoussée par un vote de 48 contre 41.

M. Blanchard propose d'ajourner indéfiniment la considération de l'ordonnance de la majorité.

M. Pinchback propose que les deux ordonnances soient renvoyées au comité.

MM. Stone et Herron appuient la proposition du délégué de Madison.

M. Blanchard retire sa demande d'ajournement de l'ordonnance de la majorité.

La motion de M. Pinchback est adoptée par un vote de 76 contre 23.

Le comité est prié de faire un rapport lundi prochain.

Une résolution de M. Benham, déclarant que quand les ingénieurs des Etats-Unis annonceront, officiellement, qu'il y a aux jetées une profondeur de trente pieds, les magasins seront fermés dans tout l'Etat, les citoyens se réuniront pour remercier Dieu, et le gouverneur ordonnera un salut de cent coups de canon—est déposée provisoirement sur le bureau.

Une résolution de M. Carey, priant le comité des affaires de la ville de faire un rapport d'ici au 15 du courant, est déposée provisoirement sur le bureau.

Sur la motion de M. Cunningham, la considération de l'ordonnance présentée par le comité des terres de l'Etat est remise indéfiniment.

L'ordonnance de M. Forman, déclarant qu'en matière d'améliorations locales une taxe spécifique ne devra pas excéder la valeur qu'elle donne à la propriété, est adoptée à sa seconde lecture.

L'ordonnance de M. Carey, taxant les chiens, est renvoyée au comité de la taxation.

L'ordonnance du comité des affaires et des limites des paroisses est lue une troisième fois et définitivement adoptée par un vote de 81 contre 2.—M. Parlange vote contre l'article 1.

L'ordonnance du comité de la taxation est à la troisième lecture; sur la motion de M. Phelps, elle est déposée sur le bureau, sujette à appel.

L'ordonnance du comité d'éducation publique est lue une troisième fois et définitivement adoptée par un vote de 71 contre 9.

A quatre heures, la Convention s'ajourne à samedi—aujourd'hui—à neuf heures.

—Avez-vous jamais mangé une salade de [illegible]?

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

Celebrated American

WORM SPECIFIC

OR

VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

—:o:—

DR. C. McLANE'S

LIVER PILLS

are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name McLane, spelled differently but same pronunciation.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle Orléans, 12 juillet—Température — baisse du baromètre, temps clair ou partiellement couvert et pluies locales.

Température du 11 juillet 1879.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	75	24
Midi	90	32
3 P. M.	92	33
6 P. M.	89	31

Bulletin météorologique.
Vendredi, 11 juillet, 2 h. 43 P. M.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Gia	101	Louisville, Ky	96
Atlanta	96	Memphis, Tenn	97
Corsicana, Tex	96	Mobile, Ala	94
Cairo, Ill	96	Montgomery, Ala	99
Chattanooga, Tenn	96	Nashville, Tenn	99
Cincinnati, O	97	New Orleans, La	91
Davenport, Iowa	—	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	90	Pittsburgh, Pa	—
Galveston, Texas	90	Savannah, Gia	101
Indianola	90	Shreveport, La	96
Keokuk, Iowa	90	St Louis, Mo	99
Key West, Fla	86	St Paul, Minn	—
La Crosse, Wi	—	Vicksburg, Miss	96
Leavenworth, Kas	—	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.00	Nashville, Tenn	1.00
Cairo, Ill	17.02	New Orleans*	11.01
Cincinnati, O	5.00	Omaha, Neb	—
Davenport, I	—	Pittsburgh, Pa	—
Keokuk, Iowa	6.02	Shreveport, La	4.05
La Crosse, Wis	—	St Louis, Mo	17.10
Leavenworth, K	14.00	St Paul, Minn	—
Louisville, Ky	3.10	Vicksburg, Miss	29.09
Memphis, Tenn	13.01	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.
GEORGE H. ROHE,
Sergent Signal Corps. U. S. A.

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures:

MARIAGES—Philip Hayne à Mlle Adèle Turf.
Frederick Ticker à Mlle Mary Fabian.
Baptiste Despaux à Mlle Emma Gresse.
James Miller à Mlle Joséphine Basile.
Abraham B. Sealye à Mlle Mary C. O'Connor.
S. B. Cusack à Mlle Elise Prieur.
Dr Tobias Nagel à Mlle Catharina Friedrich.
Bernard G. Hagstette à Mlle Louise C. B. Lefèvre.
George Schweitzer à Mme Magdalena Birkenstock.

NAISSANCES—Mme George E. Simon, une fille.
Mme Francis Patin, un garçon.
.. Theodore Berkson, un garçon.
.. T. W. Hedley, un garçon.
.. Columbus M. Levy, un garçon.

DECES—Hon. R. R. Stille, 75 ans.
Adélaïde R. Bass, 43 ans.
Catherine Seuter, 11 mois.
Odile Dumas, 3 mois.
Mme Ann D. Curry, 68 ans.
Mlle Celia Chandler, 19 ans.
Katie Lawless, 5 mois.
Amélie Mayfield, c., 6 jours.
Agnes McLaughlin, 50 ans.
Mme Mary Balfour, 38 ans.

Affaires de ville—Le maire Patton est toujours absent et M. Isaacson le remplace jusqu'à son retour.

Les travailleurs du département des améliorations ont été payés hier matin pour le mois de juin.

Un mandat a été tiré par l'administrateur de finance pour payer sur présentation la police pour le service du mois de juin. Le mandat est de $22,753 50.

Une plainte contre une maison de danse près du Fort Espagnol, tenue par un nommé Benson, et que les voisins déclarent fort désagréable, a été déposée au bureau du maire par le sergent Graham. Le maire par intérim a envoyé la pièce au chef de police, afin qu'il prenne des informations à ce sujet.

Les offres de saucisses commencent à arriver à l'hôtel de ville, mais pas aussi drûment qu'on semblait l'espérer. Peut-être aura-t-on recours à un autre mode d'extermination contre les chiens errants, et l'on parle du moyen exploité à New York dans ce but. En conséquence ce moyen a chance d'être accueilli. Mais comme nous ne le connaissons pas nos lecteurs trouveront bon que nous gardions le silence sur son mérite.

La clé dont le coquin a usé pour donner une fausse alarme à la boîte cinq, est supposé être celle qui fut volée dans la case à pompe No 12, il y a deux mois. La clé a été séparée d'un paquet et était numérotée 376. Si le coupable est découvert, il sera poursuivi et puni avec toute la rigueur de la loi, et nous lui conseillons de se tenir sur ses gardes, car la punition demandée par tout le corps des pompiers sera certainement sérieuse.

—L'un des instruments de balayage qui avait été livré au département des améliorations tout récemment a été essayé jeudi soir, et l'on a trouvé qu'il travaillait admirablement. L'autre sera mis en activité de service immédiatement. Le balayage des rues commencera dans le second district.

Le capt. Eads à la mode.—On rapporte qu'une délégation du bureau de commerce de Mobile va bientôt se rendre auprès du capt. Jas. B. Eads, pour l'inviter à visiter la Mobile, à examiner le port et décider si le système des jetées ne pourrait servir à creuser le chenal et donner ainsi, entre la mer et la baie, la quantité d'eau nécessaire pour faire du port de Mobile le dépôt de charbon du Golfe.

Est-ce accompli!—Si c'est accompli et d'une manière permanente, tant mieux! On a reçu ici la nouvelle que le capt. M. B. Brown, ingénieur des Etats-Unis, avaient donné son certificat sur l'accomplissement des jetées. Il y a maintenant une profondeur de 30 pieds d'eau à ces jetées et 26 pieds à la tête de la passe, ce qui est tout ce que le contrat requiert. Mais on ne parle pas de la largeur du chenal qui a cette profondeur. Si la profondeur de 30 pieds a 200 pieds de large, l'œuvre a été menée à bonne fin, et le contrat exécuté. Reste à savoir si le moyen employé pour atteindre le but est durable de sa nature. Nous en doutons, mais pour le moment la Nlle-Orléans peut se flatter d'avoir un port ouvert aux plus grands navires.

Le nouveau canal.—Nous publiâmes, il y a quelques jours, le rapport du comité d'investigation de la convention sur l'état du nouveau canal, et nos lecteurs se rappellent peut-être qu'il était dit dans ce rapport que le fermier ne s'était pas conformé aux conditions du contrat et que le canal n'était ni assez large, ni assez profond. Mais maintenant les choses ont un peu changé; la convention par ses lenteurs a donné au fermier la chance de changer les termes du rapport. Son agent, avec un bateau dragueur, est à l'œuvre pour faire disparaître ou pour grandement modifier les bases de la plainte. Ainsi le bateau dragueur est à creuser maintenant sur les bas-fonds et à élargir le lit là où il avait été représenté comme trop étroit. De cette manière les dénonciations ne paraîtront bientôt plus appuyées sur rien.

On dit que l'avocat-général et son assistant ont montré beaucoup de mollesse à exécuter les instructions de la convention. Ces deux officiers ministériels ne sont pas en ville, assure-t-on, et toute l'affaire a été confiée à un subordonné du bureau de l'avocat-général.

Par une résolution de la convention le gouverneur avait été chargé de nommer un receveur qui aurait eu un souverain contrôle sur le canal, et qui l'aurait conservé juste dans l'état où le comité de la convention l'avait trouvé. Mais cela n'a pas été fait et l'on rapporte que le gouverneur est malade.

Fête Champêtre.—Le Club de la démocratie française doit donner demain dimanche au Jardin Magnolia une fête champêtre. Le prix des billets est de 50 cents. Les dames et les enfants entreront gratis mais aucune dame ne sera admise sans cavalier.

—La compagnie d'échelles American No 2 donnera samedi soir 12 juillet, un grand festival d'été au Lac Neuf.

Une seconde balle de coton.—La seconde balle de nouveau coton reçue à la Nouvelle-Orléans, a été expédiée par C. H. Arnecke de Arneckeville, de Witt & Cie, Texas, et était consignée à H. Danoel & Cie de cette ville.

La balle était classée good middling et a été vendue en vente particulière à Edward S. Levy à 13 cents et demi. Elle a été expédiée par Express ce soir, à Scharff et Bernheimer de St.-Louis, et sera la première balle de la nouvelle récolte reçue en cette ville.

Saisie.—L'agent spécial Weeks a rapporté la saisie de quatre kegs de vin de Malaga. Le vin a été trouvé sur les lieux rue Constance 56, et a été saisi pour violation des sections 2872 et 2873 des Statuts révisés des Etats-Unis. Un grand nombre de cigares ont été également saisis pour violation des lois sur le Revenu.

Recettes.—Le sous-trésorerie a fait hier les recettes suivantes:

Revenu de l'intérieur	$762 14
Douane (argent)	160 73
Douane (billets)	1,622 00
Bureau de poste	1,018 00
Diverses sources	18,810 95
Total	$22,373 82

Ventes [illegible] aux [illegible] de l'encan [illegible]:

[illegible] à Mme Jeanne Comp un terrain et bâtisse formant le coin des rues Frenchmen et Dauphine ... $1,400.

[illegible] à E. Cornilh [illegible] 1° Un terrain et bâtisse compris entre les rues Bons-Enfants, Amour, Jane et [illegible]; 2° Deux terrains et bâtisse compris entre les rues Marais, Bienville, Tremé et Marais. $3,740

J. E. Fincher, au Dr J. L. Posey, un terrain et bâtisse, compris entre les rues Polymnia, Carondelet, Felicité et Baronne ... $1,550

—L'arsenal russe de Petropavodsk, situé sur les bords du lac Onega, vient de fondre son quarante millième canon. Depuis l'année 1774 chaque pièce d'artillerie fabriquée dans cet arsenal a été marquée d'un chiffre.

CONSEIL DE GUERRE SIÉGEANT A PARIS —L'ex-commandant des "Eclaireurs de la République."—M. de Pindray, ingénieur civil, ex-commandant du corps franc "les Eclaireurs de la République" pendant la dernière guerre, a été condamné hier par le 2e conseil de guerre à deux ans de prison pour avoir détourné une partie des fonds qui devaient servir de solde aux soldats.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

La loi Ferry devant le Parlement.

Londres, 11—Une dépêche de Paris au Times dit que, à la Chambre des députés 29 républicains ont voté contre l'article de la loi Ferry dirigé contre les jésuites, 11 autres, y compris le ministre de l'agriculture et du commerce se sont abstenus. "On pense que le Sénat ne demandera pas l'urgence pour le projet de loi, le centre gauche a décidé à une majorité de 18 contre 15 de ne pas demander l'urgence.

Funérailles du Prince Impérial.

Woolwich, 11—Les princes Lucien et Charles Bonaparte, Joachim et Louis Murat, le baron Haussman, les ducs de Padoue et de Mouchy et autres notabilités bonapartistes ont assisté au débarquement du corps du prince impérial. M. Rouher et le général Fleury portèrent le poêle.

Le prince de Galles, le duc de Connaught, le prince Beck, le duc de Cambridge, le prince de la couronne de Suède ont assisté à l'identification des restes qui ont été embaumés. L'escorte est partie pour Chaselhurst à 3 heures du soir, des milliers de spectateurs bordaient la route.

Le cortége est arrivé à Chislehurst à 9 heures du soir. Une foule immense assistait à l'arrivée de la procession.

Le prince Jérôme et ses fils sont partis de Paris pour assister aux funérailles du Prince Impérial.

Scène violente à la Chambre des Communes.

Londres, 10—La scène à la Chambre des Communes, a été très vive dans le comité des allocations. M. Parnell, (Home Ruler) membre du comté de Meath, a accusé l'orateur de ne présider qu'au point de vue d'un parti, d'être injuste envers tous les autres. Un débat très vif fut la conséquence. Les Home Rulers soutenaient M. Parnell; on craignait que la violence ne se renouvelât aux débats.

L'incident au Parlement.

Londres, 11—A propos de la présence sans autorisation d'un reporter dans la galerie de la Chambre des communes, hier soir, M. Parnell a dit que tout compte-rendu fait des débats de la Chambre sans son autorisation étant sans précédent, il craint un danger pour la liberté des débats.

Sir Stafford Northcote a présenté un amendement exprimant la confiance de la Chambre dans son président. Le marquis de Hartington a appuyé l'amendement au milieu des bravos. Les Home Rulers s'excitèrent. M. Sullivan s'écria que le gouvernement avait l'intention de faire emprisonner et expulser les membres irlandais. La motion Parnell a été rejetée par une majorité de 421 voix contre 29.

Autre incendie à Irkutsk.

St-Pétersbourg, 11—Un second incendie, à Irkutsk, a détruit cinq églises, couvents, chapelle luthérienne, les cours de justice, les bureaux de la police, du télégraphe, de la poste, des receveurs, de contribution de l'artillerie, des ingénieurs et l'académie de médecine, trois banques, les casernes et l'hôtel de ville.

Prochaine élection de la diète de Berlin.

Londres, 11—Une dépêche à la Pall Mall Gazette dit qu'il y aura une élection générale des membres prussiens de la diète en octobre, le prince Bismark alors de faire un appel au pays en faveur de la réforme financière et de l'achat des chemins de fer par l'Etat.

Arrivée du yacht "l'Enchanteresse."

Londres, 11—Le yacht l'Enchanteresse avec les restes du Prince Impérial est arrivé dans la Tamise, mais il n'arrivera pas à Woolwich avant 4 heures de l'après-midi.

Les susceptibilités allemandes.

Berlin, 11—Une dépêche au Morning Post dit que la permission accordée au général français Chanzy d'inspecter les forteresses russes et les défenses de la côte, faveur qui n'est généralement pas accordée aux étrangers, a sérieusement blessé les susceptibilités de l'Allemagne.

La troisième lecture de la loi du tarif.

Berlin, 11—A la troisième lecture du tarif au Reichstag, une motion de Herr Reichensperger en faveur de la réduction des droits sur les articles de coton, a été rejetée. Les clauses relatives au coton restent à peu près les mêmes qu'à la seconde lecture.

Démission du cabinet hollandais.

La Haye, 11—Les ministres ont donné leur démission.

Circulaire hebdomadaire de l'association des courtiers de coton de Liverpool.

Liverpool, 11—Le coton a continué à être en demande limitée. Le coton américain a haussé de 1[1/16] à 1[1/8] d'un penny, au commencement de la semaine. Mais, les 3 jours derniers, la demande a été faible avec un approvisionnement abondant.

Les cotes sont maintenant 1[1/16] d'un penny au-dessous de celles de jeudi dernier.

Les Sea Island sont encore en demande modérée; pas de changements dans les prix. Les futurs ont ouvert plus fermes et continuent à hausser samedi et lundi de 3[1/32] à 1[1/8] de penny. Depuis lors, ils ont baissé et perdu le terrain gagné auparavant. Comparées à celles de jeudi dernier les cotes sont 1[1/8] de penny pour les courtes échéances et de 3[1/32] de penny pour les longues.

Divers.

Londres, 11—La barque Live Oak allant de Brunswick à Carlisle fait eau, elle avait touché terre à Workington.

San Francisco, 11—A Bodie, aujourd'hui, une terrible explosion d'un magasin de poudre a eu lieu près de l'usine Old Standard, qui a été mis en pièces. L'usine Summit, à une petite distance de là est aussi détruite. On compte jusqu'ici un grand nombre de tués. On n'en connaît pas encore tous les noms. Il y a de nombreux blessés, des bras enlevés et des jambes cassées. L'ingénieur Williams a perdu la vue.

On n'a pas encore retrouvé le corps d'un Chinois enseveli sous les ruines. Une mère et son enfant ont été tirés avec peine de dessous les ruines de leur maison. La ville est un véritable hôpital. A chaque instant on apprend une mort nouvelle et de nouvelles blessures. Les femmes et les enfants cherchent en pleurant au milieu des ruines les corps d'êtres qui leur sont chers.

Double exécution.

Warrenton, Vie. 11—John Williams et Winter Payne ont été pendus, l'un pour le meurtre de Howard Holzclaw, agent du télégraphe à Warrenton Junction; l'autre pour le meurtre d'un vieux nègre de Salem, comté de Hangmer.

Autre exécution.

Galveston, 11—Une nouvelle de Corpus Christi dit que Antonio Garcia a été exécuté pour meurtre d'Augustus Amallo. Ce dernier avait été abandonné par sa femme et ses enfants qui étaient allés habiter chez Garcia. Amallo fut assassiné en allant leur rendre visite.

Terrible ouragan.

Harrisburg, 11—Un ouragan s'est abattu sur Mufflin, comté de Juniata, enlevant les toitures d'églises, de l'école et d'une multitude de résidences. Le dommage s'élève à $65,000. Une dame a été tuée par la chute de la toiture de l'église presbytérienne. Plusieurs maisons ont également perdu leur toiture à Lewiston, près Mufflin. On craint de semblables dégâts dans d'autres parties du pays.

Mort du gouverneur Allen.

Cincinnati, 11—L'ex-gouverneur Wm. Allen est mort subitement, chez lui, à Chillicothe, ce matin.

Le gouverneur Bishop a lancé une proclamation faisant l'éloge du gouverneur Allen, ordonnant que les officiers d'Etat ferment leurs bureaux et hissent le drapeau à mi-mât le jour des funérailles.

New-York, 11—Ed. Hanlon, le fameux rameur champion du monde, est arrivé à New-York, où on lui a fait une ovation.

Grève.

Boston, 11—Les forniers pour chaussures ont demandé une augmentation de salaire; ils se mettront probablement en grève demain; il sont au nombre de 300, mais en se mettant en grève, ils priveront 3000 ouvriers de travail.

Accident.

Boston, 11—Une vieille bâtisse en démolition s'est abattue aujourd'hui sur plusieurs enfants qui ramassaient des morceaux de bois au pied du mur. Ils ont été blessés, mais non mortellement.

Exécution.

Wilmington, 11—Joe Davis, couleur, a été pendu pour meurtre en présence de 2000 personnes, à Smithville, comté de Brunswick. C'est la première exécution dans le comté depuis 40 ans.

WASHINGTON

La nouvelle loi sur le tirage du jury.

Washington, 11.—Par suite de l'impossibilité du département de la justice de fournir des copies officielles de la nouvelle loi judiciaire, le bill n'ayant pas été envoyé à temps, à l'impression pour pouvoir fournir le nombre requis de copies à distribuer. Bien des cours qui se réunissent ce mois se sont trouvées embarrassées pour faire le tirage des jurés suivant le nouveau mode qui prescrit cette loi, il a fallu ajourner le terme de la Cour du Tennessee au mois de septembre. Le juge du district de la Virginie de l'est, n'ayant pas le texte de la loi nouvelle a fait faire ce tirage d'après l'ancienne. Depuis, il a reçu le texte de la loi nouvelle, et le tirage fait devient inutile. Le juge sera sans doute obligé d'ajourner également en septembre.

Fausse alarme à Memphis.

Memphis, 11—Pas de nouveau cas de fièvre jaune aujourd'hui; la confiance revient; la panique d'hier est tombée. Les membres de la famille Ray qui sont malades vont beaucoup mieux. On estime à 1000 le nombre des personnes qui sont parties hier. Les trains de minuit des chemins de fer de Louisville, Memphis et Charleston étaient encombrés jusqu'à suffocation. Les deux lignes ont envoyé des trains doubles; mais il a été impossible de transporter tous les fuyards.

Un grand nombre a été obligé de rester jusqu'aujourd'hui. Le chemin de fer de Little Rock envoie son dernier train à midi, les autorités de la ville ont notifié aux employés du chemin que la quarantaine serait établie sur tous les trains quittant Memphis, après cette heure.

La situation à Memphis.

Memphis, 11—Aucun nouveaux cas ou décès à rapporter. Bon nombre de ceux qui allaient partir sont décidés à rester. Voici les villes qui se sont mises en quarantaine contre Memphis; Nouvelle-Orléans, Vicksburg, Little Rock, Pine Bluff, Norfolk, Oxford, Holly Springs.

Dans une réunion des citoyens de Brownsville, Tenn., il a été décidé de ne pas interrompre le service des lignes de fer. Le Dr Mitchell a répondu aux nombreux télégrammes qu'il a reçus, "il n'y a eu que quatre cas dans deux familles. Aucune d'elles ne réside à moins d'un mille de tout dépôt de chemin de fer. Toutes les précautions sont prises. Il n'y a pas de danger provenant des passagers ou des bagages.

S'il y a danger, j'en informerai le public immédiatement.

Little Rock se met en quarantaine contre Memphis.

Little Rock, 11—La nouvelle de l'apparition de la fièvre jaune à Memphis a produit une grande terreur ici. Little Rock est dans une excellente condition sanitaire, le bureau de santé a résolu de ne laisser entrer aucun train venant de Memphis; ils seront détenus à 5 milles de la ville, limites de la quarantaine, à partir de midi. On a placé des officiers de santé sur le chemin de fer Iron Mountain.

M. Callum est chargé d'arrêter tous les trains venant de Memphis. Le maire Fletcher, a reçu ordre de nommer une police sanitaire, mise sous les ordres de l'officier de santé Patt Morrison. Toutes les villes environnantes demandent des nouvelles à grands cris et surtout l'appui du Bureau de santé de Little Rock.

Cairo s'est aussi mis en quarantaine contre Memphis. Il y avait 400 passagers sur le vapeur qui partait pour Cincinnati.

Tentative d'évasion générale d'une prison d'Etat.

Concord Junction, 11—Une nouvelle tentative pour faire évader les prisonniers de la maison d'Etat du Massachusetts a été faite sans succès. Le plan consistait à se rendre maître des trois gardiens dans les ateliers des doreurs, mouleurs et cordonniers, de leur enlever leurs revolvers et de faire sauter les cinquante prisonniers qui sont sous leur charge.

Ils se seraient alors saisis du train de chemin de fer qui entre tous les jours dans la prison, il en aurait fait un bélier pour abattre la porte de la prison, tous les prisonniers au nombre de plusieurs centaines comptant qu'on alors s'acquitter avec eux. C'était le 11 juillet qui avait été choisi pour faire la tentative. C'est une lettre interceptée qui a fait découvrir le complot.

Explosion à Baltimore.

Baltimore, 11—Les dégâts causés par l'explosion dans la manufacture d'Adams et Becker, ce matin, sont estimés à $20,000. Il y a eu deux tués, huit blessés, dont un mortellement.

Ouragan à Baltimore.

Baltimore, 11—Un violent ouragan s'est abattu sur la ville cette nuit, et a renversé les lignes télégraphiques.

Marchés étrangers.

Liverpool, 11 Midi— Coton, ferme. Middling Upland 6 7[1/8]; Middling Orléans 6 15[1/16]; ventes 8000 balles, pour la spéculation et l'exportation 1000; recettes 2900; coton américain 1850. Futurs 1[1/16] en hausse. Uplands, low middling clause, à livrer en juillet et août 6 13[1/16] à 6 25[1/32], août et septembre 6 7[1/8], septembre et octobre 6 15[1/16] à 6 29[1/32], octobre et novembre 6 19[1/32], novembre et décembre 6 3[1/8], janvier 6 31[1/32].

Ventes de la semaine 42,000 balles, américaines 1,000, pour la spéculation 1,000, pour l'exportation 5,000; exportations actuelles 3,000; importations 10,000, américaines 54,000; stock 589,000, américains 541,000; en mer 218,000, américaines 33,000.

Londres, 11, midi.—Consols au comptant 97 13[1/16], à terme 97 7[1/8]. Erie 28 7[1/8].

Paris, 11, 2 P. M.—Rentes 117 fr. et 25 c.

Paris, 10, 2:30 P. M.—Rentes 117 fr. et 27 1[1/2] centimes.

Londres, 11, —4 P. M.—Consols au comptant 97 15[1/16], à terme 98. Erie 28 3[1/4].

Argent, Stock, etc.

New-York, 11 soir.— Argent facile à 3 à 4; change ferme avec une bonne demande à 4.85 à 4.86; Gouvernements actifs et fermes, nouveaux 5, 103 3[1/4], 4 1[1/2]s., 1 05 3[1/4]; 4s., 1.01 3[1/4]; bons d'Etats calmes.

Marchés américains.

New York, 11—Coton—Pas de recettes nettes, brutes 39. Futurs faibles à la clôture. Ventes 80,000. Juillet 12,16, août 12,18 à 12,19, septembre 12,15 à 12,16, octobre 11,26, novembre 10,92, décembre 10,88 à 10,90, janvier 10,93, février 11 à 11,02, mars 11,12 à 11,16.

New York, 10—Coton calme et facile. Ventes 346 balles. Middling Uplands 12 3[1/16], Middling Orléans 12 5[1/16]. Recettes nettes consolidées 25, brutes 4,506. Exporté pour la Grande Bretagne 5,040, France 1,350, ventes 6,271, stock 122,817.

New-York, 11 — Etat comparatif du coton de la semaine finissant aujourd'hui.

	balles.
Reçu dans tous les ports des Etats-Unis pour la semaine	4,219
Même semaine l'année dern're	5,344
Total reçu jusqu'à ce jour	4,411,161
" même date l'année der.	4,210,514
Exporté pendant la semaine	12,022
Exporté même époque l'année dernière	6,223
Total exporté jusqu'à ce jour	3,379,436
" même date l'année dern.	3,272,965
Stock dans tous les ports des Etats-Unis	171,347
Stock même époque l'année dernière	145,375
Stock dans toutes les villes de l'intérieur	12,609
Stock même époque l'année dernière	10,347
Stock à Liverpool	589,000
" même époque l'année dernière	783,000
Coton américain en mer pour la Grande Bretagne	33,000
En mer même époque l'année dernière	44,000

Passes.

Port Eads, 11, 6 P. M.—Vent du sud-ouest. Arrivé, steamship Hudson, de New York.

Pas de départs.

FLEUVE ET RIVIERES.

Cincinnati, 11—La rivière a 5 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair et très chaud.

Pittsburg, 11—La rivière a 1 pied 3 pouces et monte. Temps clair et chaud.

Louisville, 11—La rivière monte lentement. 3 pieds 6 pouces dans le canal. Temps clair et très chaud.

Evansville, 11—Rivière, 3 pieds et est stationnaire. Temps clair et chaud.

Cairo, 11—Arrivé: Scudder, de la N.-Orléans. Le fleuve a 17 pieds et baisse. Temps clair. Maximum du thermomètre 93.

Vicksburg, 11—Temps clair; thermomètre 93. Le fleuve a baissé de 2 pouces.

Memphis, 11—Le fleuve a baissé de 7 pouces. Temps clair et chaud.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 11 juillet, 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
5 juillet	$ 880,558 60	$ 96,963 58
7 juillet	1,129,964 60	96,545 92
8 juillet	946,381 97	124,273 62
9 juillet	806,670 96	145,558 30
10 juillet	695,134 53	91,884 81
11 juillet	792,904 50	67,750 98
Total cette semaine	$5,106,514 26	$622,479 12
Total la semaine dernière	4,373,131 09	619,090 44
Total la semaine précédente	4,706,862 24	697,461 71
Même époque l'an née dernière	5,017,249 06	300,300 06

La demande d'argent sur le marché a été plus générale, mais nous n'avons eu connaissance d'aucune opération, au-dessous de 8 pour cent fondée sur la prochaine récolte.

Les taux d'escompte par an sont comme suit:

Papier de commerce exceptionnel	8 pour cent
do A1	9 "
do seconde classe	nominal
Prêts sur garanties collatérales	6 à 8 pour cent
Hypothèque A1	8 à —
do seconde classe	nominal

a L'argent est stable.

a Argent américain (étalon)	99[1/4] à 99[1/2]
a do (trade dollar)	99 à —
a Dollar mexicain	88[1/4] à 89[1/2]
a Argent en lingot (N. Orléans)	91 13 à 15
a do (Londres)	

a En monnaie courante, à l'once en monnaie courante.

LE STERLING est ferme.

Connaissement de navire et A1 clear	483[1/4] à 484[1/4]
Traites de banques (sommes fortes)	— à 487
do (sommes faibles)	— à 487[1/2]

LE FRANC est ferme.

Franc de commerce	5.21[1/4] à —
Traites de banques, nominales	5.17[1/2] à 5.16[1/4]

LE CHANGE DE COMMERCE A VUE SUR NEW YORK est ferme.

Banques tirant des chèques	[1/8] d'escompte
Banquiers tirant des chèques	[1/4] "
Billets de commerce	[1/4] à 3[1/16] "

LES ACTIONS se maintiennent fermes, mais montrent peu d'animation.

Le tableau ci-après indique le cours des opérations quant aux bons consolidés de l'Etat et les bons à prime à la Bourse:

Aujourd'hui. | State Consols. | Premium.
Bureaux. Appels offre. deman. offre. deman.

		offre	deman.	offre	deman.
10 A. M.	1er	43[1/4]	43[1/2]	25	26[1/4]
10 "	2nd	43[1/2]	43[1/2]	25[1/4]	26[1/4]
12 "	1er	43[1/2]	44[1/4]	25[1/2]	26[1/4]
12 "	2nd	43[1/2]	44[1/4]	25[1/2]	26[1/4]
3 P "	1er	43[1/2]	44[1/4]	25[1/2]	26[1/4]
3 "	2nd	43[1/2]	44[1/4]	25[1/2]	26[1/4]
5 "	1er	43[1/2]	44[1/4]	25[1/2]	26[1/4]
5 "	2nd	43[1/2]	44[1/4]	25[1/2]	26[1/4]
Clôture d'hier		43[1/2]	44	25[1/2]	26[1/4]
Même temps la semaine dern.		46[1/2]	46[1/2]	26	26[1/4]
Même temps le mois précéd.		47[1/2]	47[1/2]	25[1/2]	26[1/4]
Même temps l'an née dernière		77[1/2]	77[1/2]	32[1/4]	33[1/4]

Chiffres les plus et les moins élevés des ventes accusées à la Bourse:

	State Consols. moins élevé	plus élevé	Premium Bonds. moins élevé	plus élevé
Cette semaine				
Samedi	44	44	26[1/4]	26[1/4]
Lundi	44[1/4]	44	26[1/4]	26[1/4]
Mardi	44[1/4]	44[1/4]	26[1/4]	26[1/4]
Mercredi	43[1/2]	44[1/4]	26[1/4]	26[1/4]
Jeudi	43[1/2]	44	—	26[1/4]
Vendredi	—	—	—	—
Semaine dernière	46[1/2]	46[1/2]	25[1/4]	26
Semaine précéden te	40[1/4]	40	25[1/4]	26[1/4]
Semaine avant la Convention	50[1/4]	50[1/4]	25[1/4]	27[1/4]
Même temps l'an née dernière	74	78	33[1/4]	34

Voici les dernières cotes des valeurs courantes, recueillies de diverses sources authentiques:

	offert.	dem.
Bons à Prime tirés	134[1/2]	141
Priv'des sur bons à prime	6 00	6 50
Coupons d'Etat de juillet	88[1/2]	90
Certificats du New Orleans Savings Ins. (prêtés)	94[1/2]	95[1/2]
do (ordinaire)	—	37
Certificats du Mechanics & Traders Bank	30	35
Certificats du Southern Bank	21	30
U. S. Fundable Cts	102[1/4]	103
U. S. 5 pour cent	103	—
do 4[1/2] p. cent	—	106[1/2]
U. S. 4 p. cent (bons) loi	101[1/2]	102
do New York	101[1/2]	102

Pas de télégramme de Londres

Ventes à la Bourse de la Nlle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.

5,000 Bons à Prime ... 26
Coupons de juillet sur 10,000 consols ... 88
do do 15,000 do ... 88

Bureau à 12 M.

16 actions du N. O. City Railroad ... 107
8 actions du N. O. Insurance Co. ... 14[1/2]
Coupons de juillet sur 2000 consols ... 88
Priviléges sur 10,000 Bons à Prime ... 6 50

Bureau à 3 P. M.

5 000 Consolidés de l'Etat	[$ 10]	43[1/2]
3,000 do	[$ 15]	43[1/2]

Bureau à 3 P. M.

1,000 Consolidés de l'Etat ... 43[1/4]

Les cotes et ventes suivantes de bons consolidés de l'Etat ont été rapportées aujourd'hui à New York par le télégraphe:

11:15 A. M. cotés ... 44[1/4] à 45[1/2].
12.05 P. M. vente $5000 ... 44[1/4]
3:21 " $25,000 ... 43[1/4]

Voici les dernières cotes des valeurs suivantes:

OR AMERICAIN ET ETRANGER

Or américain	—	—
Argent américain	99[1/4]	99[1/2]
Dollars de commerce	99	99
Piastres mexicaines—currency	88[1/2]	89[1/4]
Pièces de 5 francs	95	96
Pièces de 20 francs	3.84	3.86
Souverains	4.85	4.90
Pièces de 10 thalers	7.80	8
Doublons espagnols	15.60	16
Doublons patriotes	15.50	15.75
Doublons mexicains	15.50	15.75
Pièces de 20 pesos mexicains	19.25	19.45
Or de l'Amérique du Sud	96	par once
Or de la Californie	96	par once
Or de la Californie	7 00	9 00 par once
Or américain, poids léger	97	par once
Or américain mutilé	8 p. 00	escompte

NOTE—Le tableau suivant est le relevé hebdomadaire des cotes du New-Orléans Stock Exchange.—Vendredi.

ACTIONS ET BONDS.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Citizens Bank of La	100	91	93
Citizens	100	62[1/2]	63
Citizens Savings Bank	100	—	100
Germania National	100	84	86[1/2]
Hibernia National	100	—	—
Louisiana National	100	88	90
Metropolitan Loan & Savings	—	—	—
Mutual National	100	90	—
N. O. National	100	90	—
People's	50	45[1/2]	—
State National	100	95	—
Union National	100	35	—
Workingmen's	100	—	—

Compagnies d'assurances.

Crescent Mutual Ins	100	81	85
Factors and Traders Ins	100	105[1/2]	106
Firemen's	100	60	55
Germania Insurance Co	100	80	85
Hibernia Insurance	100	75[1/2]	78
Home Insurance	100	—	—
Hope Insurance	100	45	—
Lafayette	100	50	—
Merchants Mutual	100	65	71
Mechanics' & Traders Ins	100	82[1/2]	85
N. Orleans Insurance Ass	50	36[1/2]	38
New Orleans Ins Co	50	46[1/2]	—
People's Insurance	25	—	—
Sun Mutual Insurance	100	150	165[1/2]
Teutonia	100	85	85
Union Insurance	100	—	—

Chemins de fer Urbains.

Carrollton	100	136[1/2]	140
Crescent City	50	—	60
Canal and Claiborne	100	2	—
New Orleans City	100	107	108
N.O. Spanish Fort & Lake	100	—	—
Orleans	50	31	—
St. Charles Street	50	79[1/2]	80[1/2]

Actions Diverses.

Bienville Oil Works Co	100	92	—
Crescent City OilCo	100	75	—
C. City Slaughter House	50	26	30
Consolidated Canal & Nav Company	100	9	—
Imp. Bonded Warehouse	100	22	26
Jeffer City Gas LightCo	100	—	75
Louisiana Ice Manu Co	50	—	29
Louisiana State Lottery Company	100	20	100
Louisiana Oil Company	100	35	—
Levee Steam Cotton Press	100	17	—
Metairie Cemetery	100	75	75[1/2]
Gas Company	100	65	85[1/4]
N. O. Waterworks Co	100	31[1/2]	32[1/2]
Planters Oil Co	100	79	81
Sugar Shed Company	60	—	75[1/2]
South Fertilizer Co	50	10	—

Nouveaux Bons d'Etat.

Consolidés 7 p. c.	43[1/4]	43[1/2]

Bons de Ville.	Date d'échéance	Offre	Demande
Premium. Issued 1875.		25[1/4]	26[1/4]
Premium drawn number	—	134[1/2]	140
Consolidated Issued 1852	1892	32	33[1/4]
Waterworks	—	—	—
Wharf Improvement Issued 1879.	1880	—	—

Bons Divers.

Canal & Claib. St. ry mort.	1879	73	—
C C Slaughter H mortgage	1881	—	—
St. Charles Hotel mort.	1880	—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
Tennessee 1er	1897	—	—
1st Consol Mortgage	1897	—	—
2nd Mortgage	1907	—	—
Jack. R. R. 1st mort	1886	108	110[1/2]
Jack. R. R. 2d mort coup.	1890	105	109
Jack. R. R. 2d mtr. debt	1890	100	—
Miss Cen. R. R. 1st mort.	1884	—	—
Miss Cen. R. R. 2d mort	1886	—	—

Certificats et Warrants.

State War'ts, '79 receivables pour licences et taxes	32	36
Levee warrants	11	12
Police warrants 1874	11	12
1877	40	45
Certificats d'écoles—		
Oct, Nov, & Dec 1874	11	12
do do 1875	11	12
City Scrip 1874	31[1/4]	33
" 1875	33	35
" 1876	22	24
" 1877	20	22
" 1878	20	22
" 1879	20	22
Half paid Coupons	22	25

1 Avec Dividende. 2 Sans Dividende
3 Avec Coupon. 4 Sans Coupon.
5 Drainage Issue 6 New Stock

BULLETIN COMMERCIAL.

Vendredi soir 11 juillet 1879.

COTON—Non compris 50 balles additionnelles, les ventes aujourd'hui embrassent 300 balles à des prix [illegible] un peu plus fermes sur les bonnes qualités, n'ont guère [illegible] dans les cotes qu'une légère [illegible] [illegible] sur les plus [illegible].

[illegible] à la suite du rapport du [illegible] comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inferior	9 @10	—
Low ordinary	10 @10[1/2]	—
Ordinary	10[1/4] @10[1/2]	10[1/2]
Good ordinary	10[3/4] @11	—
Strict good ordinary	11 @11[1/4]	11[1/4]
Low middling	11[1/2] @11[1/4]	11[1/4]
Strict low middling	11[1/4] @11[1/4]	—
Middling	11[3/4] @12	11[3/4]
Strict middling	11[3/4] @12[1/4]	—
Good middling	12 @12[1/4]	12[1/4]
Middling fair	12[1/4] @12[1/2]	12[1/2]

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston à 12; à Mobile à 11[7/8]; à Savannah à 11[7/8]; à Charleston à 11[3/4]; à Wilmington à 12; à Norfolk à 12; à Baltimore à 12[1/4]; à New-York à 12 3[1/16]; à Boston à 12[1/2]; à Memphis à 11[7/8]; à Augusta à 11[1/4]; à Philadelphie à 12[1/4]; à Cincinnati à 12 et à St-Louis à 11[7/8].

L'Exchange rapporte: Ventes 1400 balles, y compris 635 hier après midi. Marché ferme.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles
Stock en main le 1er septembre 1878		4,686
Arrivé depuis le dernier état	110	
Précédemment	1,422,876	1,422,986
Total		1,426,672
Exporté aujourd'hui	rien	
Exporté précéd.	1,416,106	1,416,106
Stock en main, etc		10,566
Stock (même temps l'année dernière)		21,032

Nous avons déduit aux exportations précédentes 14 balles pour correction de douane.

Reçu depuis hier soir 64 balles contre 205 vendredi dernier et 178 l'année dernière.

TABAC—Nous n'avons pas entendu parler de transaction aujourd'hui.

Les ventes de la semaine se sont élevées à 13 boucauts.

Nous continuons à coter comme suit:

Low lugs 2[1/2]@3, Medium 3[1/2]@3[1/4], Good et Fine 3[3/4]@4[1/2], Low leaf 4[1/2]@5, Medium 5[1/2]@6[1/2], Good et Fine 7@8, Sélections 9@10.

—ETAT DU MARCHE AU TABAC—

		Boucauts
Stock en main le 1er septembre 1878		6,666
Arrivé depuis 3 jours	32	
Arrivé précédemment	1,808	1,840
		8,506
Expédié depuis trois jours	rien	
Expédié précédemment	5,086	
Boucauts, pour la vente au détail	1,800	6,886
Stock en main et à bord de navires non expédiés		1,622

SUCRE—Reçu ce matin 54 boucauts. Exporté 76 boucauts et 68 barils. Le stock sous les hangars est de 3277 boucauts contre 1449 l'année passée. Reçu jusqu'aujourd'hui 176,809 boucauts contre 108,524 l'année passée. Pas de transaction mais les prix sont fermes.

Nous cotons: | la livre

Common	6 @6[1/4]
Good Common	6[1/4]@
Fair	6[1/4]@6[1/2]
Good fair	6[1/2]@
Fully fair	6[7/8]@
Prime to strictly prime	7 @
Choice	7[1/4]@
Seconds	6 @7
Jaune clarifié	7[1/4]@7[1/2]
Off Whites	7[3/4]@7[7/8]
Choice white	8 @

MÉLASSE.—Reçu ce matin 34 barils. Exporté 96. Le stock sous les hangars est de 785 barils et 13 demi-barils contre 1797 barils l'an née passée. Reçu jusqu'aujourd'hui 296,687 barils contre 312,843 l'année passée. Le marché est calme.

Nous cotons: | le gallon

Fermenting	24@30
Common	25@28
Fair	28@30
Prime	32@33
Choix	35@

FARINE—Il n'en est pas arrivé ce matin. Le choix et fancy du vieux stock de farine continuent à être rares et en demande à des prix très élevés, mais les farines du blé du printemps et les qualités inférieures du vieux stock sont négligées et comparativement faciles pour l'acheteur.

Vendu 1785 barils dont 100 blé du printemps treble extra à $4,50, 100 de sur place à $4,75, 50 good treble extra à $5, 35 à $5,80, 100 à $5,87[1/2], 40 et 50 à $6, 50 à $6,20, 50 à $6,17[1/2], 50 à $6,30, 76 à $6,50, 75 nouvelle récolte à $6,60, 60 do à $6,75, 75 patent à $7, 100, 300, 100, 175 et 200 choix extra à des conditions particulières; 55 demi-barils à $3,25.

Nous cotons: | le baril

Commune	$2.50	@3.00
Superfine	3.50	@4.00
Single extra	4.25	@
Double extra	4.50	@
Low treble extra	4.75	@5.00
Medium treble extra	5.25	@5.50
Choix treble extra	5.62[1/2]	@5.75
Family	5.75[1/2]	@6.00
Choix extra	6.00	@6.12[1/2]
Fancy	6.25	@6.50

VIANDES SALÉES SÈCHES—Les épaules continuent à être rares et en demande à des prix fermes. Lisses à 4[1/4]c la livre packed à 4[1/2]c@4[3/8]c. Au détail épaules à 4[3/4].

BOEUF—Nous cotons le Western à $9.50@$13 le baril selon la qualité, et $5@$8,50 le demi baril.

JAMBON—Le stock de choix sugar cured canvassed est faible et en bonne demande, small size à 11[1/4]@11[1/2]c, medium average à 10[1/4]@11c, large size à 9[1/2]@10c. Au détail il faut payer [1/4]c de plus.

GRAISSE—La graisse se vend pour la consommation rendue en tierçons 7 à 7[1/4]c la livre, en barillets 7[1/4]@7[1/2]c, en baquets à 8c. Le packers [illegible] de moins que ces prix.

BACON—Bon approvisionnement et très peu de transactions. Nous cotons, épaules à 4[3/4]@[illegible]c la livre, clear rib sides à 6@6[1/4]c, clear sides à 6[1/4]c. Au détail, épaules à 4[3/4], clear rib sides à 6[1/4], clear sides à 6[1/2].

BREAKFAST BACON—L'approvisionnement est faible avec une bonne demande à 8c la livre pour le choix et 6@7c l'ordinaire.

PORC—Quelques petites demandes à $10,50@$10,75. Au détail à $11@$11,25.

WHISKEY—Calme. Le Louisiana rectified 90c le gallon, le proof à $1,04, le Western à $1,05@$1,10, le Bourbon à $1,25@$3,50, selon l'âge.

MAÏS—Bon stock du mêlé et jaune, mais le blanc est rare. La demande est modérée. Nous cotons le jaune à 49c le boisseau, le blanc à 53@54. Vendu 300 sacs mêlé à 47c et 400 blanc à 52c.

MAÏS EN GRENIER— Nous cotons le mêlé No 2 par cargaison sur la levée à 41[1/2]c le boisseau.

BLÉ—Nous cotons Red winter No 2 Texas à 90c le boisseau, western à $1.05

COW PEAS—Le stock est en mains des spéculateurs qui le vendent sur ordre à 50c le boisseau pour mêlé et clay. Pas de noirs et Whippoorwill sur le marché.

AVOINE—L'approvisionnement est abondant et les marchands acceptent des prix réduits. Vendu 2400 sacs dont 800 à 36c, 1200 à 36[1/2] et 300 choix à 37c.

SON—Le stock est abondant mais négligé. Vendu 1050 sacs dont 750 en mauvais état à 55c les 100 livres et 300 choix à 65c.

FOIN—Le marché est presque dépourvu. Vendu 200 balles dont 100 prime à $21 et 100 choix à $22 la tonne.

LAINE—Le laine est très rare sur le marché. Les dernières ventes étaient à 19@12c la livre pour le Burry, 24@25c pour la Louisiane claire et 23@26 le clear lake.

MOUSSE—Le stock est faible et la demande modérée. Nous cotons la mêlée à 2[1/2]c la livre, la grise à 2@2[1/4], la noire à 2[1/2].

VOLAILLES—Nous cotons les grosses volailles de l'Ouest à $4.50@$5 la douzaine, les poulets $1,50@$2,50, les canards à $1,50@$2,50, les oies à $2@$4, les dindes à $9@$12.

ŒUFS—Le stock est fort. Nous cotons les œufs de l'Ouest à 10@11c la douzaine, ceux de la Louisiane à 17c.

POMMES DE TERRE—Nous cotons les pommes de terre de l'Ouest à $2.40@$2,60 le baril, les oignons de l'Ouest à $3@$3,25, les choux de l'Ouest à $3@$3,50 le baril, la choucroute à $7 le baril et les pommes à $3.

BEURRE—Nous cotons: Western creamery fancy, 18@20c, western creamery fine 17@18c, western prime, 16@17. New York fancy 18@19, New York dairy choice 15@16c New York Dairy prime 13@14c. western dairy fine 14@15, western dairy prime, 12@13, western dairy good 10c, western milled 7@8c, western grease 3@4c la livre.

CAFÉ—Les prix sont forts et la demande est active. Les prix ont haussé de [1/4]c la livre à cause de la hausse à Rio de Janeiro. Le stock en premières mains est de 3000 sacs et celui des marchands est de 6000.

Nous cotons pour les cargaisons: | la livre

Ordinaire (or)	11[3/4]@11[1/2]
Fair	12[1/4]@12[1/2]
Good	13[1/4]@14[1/4]
Prime	14[1/4]@15

Pour le détail:

Ordinaire (or)	11[3/4]@12
Fair	14 @14[1/4]
Good	15 @15[1/4]
Prime	15[1/4]@16

Nous sommes redevables à MM. Small & Cie. pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 2 juillet et de New York en date du 3 juillet 1879. Achats 44,000 sacs, stock 86,000 prix 9@400, marché ferme, change 19 11[1/16]d. moyenne de la recette quotidienne 7000 sacs.

RIZ—Le marché est calme.

Nous cotons | la livre

Chen No 2	4 @4[1/2]
Commun	5[1/4]@5[1/2]
Ordinary	5[1/2]@5[3/4]
Fair	6[1/4]@6[1/2]
Good	6[3/4]@6[7/8]
Prime	7 @
Choix	7[1/4]@

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons, le sac à 70 à 72[1/2]c, coarse 90 à 95. fine $1,40 à $1,45 le sac. Livré au débarcadère de bateau ou dépôt de chemin de fer, il faut ajouter 5c au tarif. Turks Islands 85@90 le sac, en pochee 1[1/4]@7 colonia grosseur.

PEAUX—Le stock des peaux vertes est faible et se vend en arrivant. Celui des abattoirs est calme. Nous cotons: Country Green 8@8[1/4]c, Dry Salted 10@10[1/2]c, Dry Flint 11@12 la livre.

Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessus de 85 livres 8c, de 70 à 84 livres, 6 6[1/4]@7c, au-dessous de 70 livres 5@5[1/2]c, peaux de vaches comme elles viennent 5[1/4]c, kips 25 à 30 livres 6[1/4]c, 20 à 24 livres 7c, peaux de veaux 50@75c. chaque; cire d'abeilles, jaune, prime, 20@21c. la livre, cornes 6c. pièce, suif 5@6[1/4].

DOUVES EN CHÊNE—Extra pipe 60 pouces $165@$175; extra pipe 56 pouces $130@$140 light pipe 56 à 60 pouces $100@$110; extra hogshead 48 pouces $120@$130; extra claret $90@$105. Les douves No 1, en chalands, $115@$130, pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par liv. brute ... 4 @—
[illegible]

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Hudson, Gager ... parti 5 juillet
Steamship Algiers, Hawthorn ... parti 5 juillet

LIVERPOOL

Navire Orient, Allen ... en chargement 28 juin
Navire Iron Cross, Randall, en chargem't 28 juin
Navire Ile Marthe, Ollivier, en chargem't 28 juin
Navire Cromwell, Barstow ... parti 18 juin
Navire Sabino, Borland ... en chargement 18 juin
Barque Belgravia, Gibson ... en charge 1 juil
Barque Wild Hunter, Minot ... en charg't 10 mai

HAVRE

Navire Cleopatra, Peppe ... parti 30 juin
Barque Oxford, Phelan ... arrivée 20 juin

LEITH

Barque Christopher Columbus, Kandgen, partie 5 mai

CHERBOURG.

Barque Stadt Frankfurt au der Oder, Hennah, partie 26 mars

MALAGA

Barque Aurora ... partie 15 mai

RIO DE JANEIRO

......

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 12 JUILLET 1879

Port Eads......MARTHA à 5 P. M.
Happy Jack......KITTIE NYE, à 2 P. M.
Bas du Fleuve......EMMA IRVINE, à 2 P. M.
Bayou Goula......BELLE, à 11 A. M.
Bayou Sara......JOHN W. CANNON, à 5 P. M.
Bayou Lafourche.....HY TETE, à 12 M.
Grand Ecore...SILVER CITY, à 5 P. M.
Shreveport......BONNIE LEE, à 5 P. M.
St-Louis......CITY OF ALTON, à 5 P. M.
St. Louis......J. B. M. KEHLOR, à 5 P. M.
Cincinnati......LAURA LEE, à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 11 JUILLET 1879.

EXPEDIES EN DOUANE.

Goelette J D Robinson, Glover, Boston
Goelette Cephas Starrett, Babbidge, Boston

ARRIVES.

Steamship Hudson, Gager, New York
Steamship Chas W Lord, Colton, Havane précédemment rapporté à la Quarantaine
Steamship (ang) Chrysolite, Jones, Liverpool via les Indes Occidentales et les Ports du Mexique précédemment rapporté à la Quarantaine

BATEAUX A VAPEUR.

Emma Irvine, Ruiz, du bas du fleuve
Kittie Nye, Sharp, du bas du fleuve
Charley McDonald, Bevington, de Cairo —Pas de fret
Yazoo Valley, Rea, de Alexandria
Belle, Comstock, du Bayou Goula
Whisper, Leathers, de Vicksburg

EXPORTATIONS.

ROUEN—par goelette J D Robinson—33,014 51[1/2]6 boisseaux maïs en grenier
BOSTON — par goelette Cephas Starrett—150,000 pieds noyer noir

IMPORTATIONS.

NEW YORK—par steamship Hudson—Marchandises assorties.

Arrivages de Produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Emma Irvine divers à ordre

BAS DU FLEUVE—par steamer Kittie Nye—divers à ordre

ALEXANDRIE—par steamer Yazoo Valley—6 balles coton, 49 sacs graines coton, 24 barils mélasse, 54 bouchots sucre

BAYOU GOULA — par steamer Belle—divers à ordre

VICKSBURG—par steamer Whisper—164 sacs graines coton, 46 balles coton

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY — 46 balles coton. 268 sacs avoine, 177 sacs blé, 647 sacs graines coton

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—fret assorti

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R. 12 balles coton

ATTENTION.

M. ANDRIEU -- 159 Poydras

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE à $2.50 paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que par tout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.

41 tous 79—1 an Vad

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par la même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

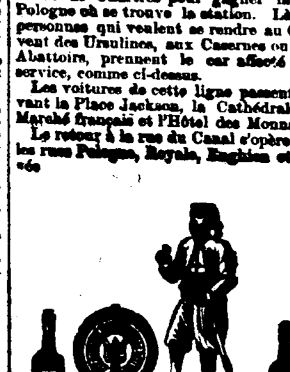

STEINFELD'S FRENCH

Cognac Bitters,

FIRST PRIZE

Paris Exhibition 1867

Purify the blood and strengthen the system eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Billious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhœa, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.

Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor, 64 & 66 Water Street, N. Y.

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres de Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations ou leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France,

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLEANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLEANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que: traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc.; de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau, qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et signera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau, dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1879, et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour son renouvellement:

Président: M. Victor Maignan.
1er Vice-Président: M. A. Carrière,
2e do: M. C. T. Dugazon,
3e do: M. Félix Limet,
4e do: M. Pierre Pontz.
Secrétaire-Trésorier: Mr F. Laborde.

MEMBRES:

Messieurs: E. Allgeyer, R. de Gas,
Jos. Bayle, F. Laborde,
P. E. Bruinhaux, H. Merith,
A. Coutin, V. Talegue,
L. Genod, L. Vallon.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote sera lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau ou son délégué sur les travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée, mais toute motion devra être préalablement soumise par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois au local et à l'heure qui seront fixés ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues et réglera l'ordre de ses travaux ou de ceux des Comités.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom tous mémoires, pétitions, à faire toutes démarches ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse dans l'intervalle entre les séances, aux demandes d'informations; de même il pourra, à la requête du Président ou conserver au Comités [illegible] les demandes d'informations, s'il y a lieu.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera convenable.

Le Président pourra également, avec l'autorisation, ou devra, à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre seront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau, d'impression et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer, en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc: ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue de Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, coin de Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en continuant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue et à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryades cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryades cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

BUR[illegible]

DUFOU[illegible]
Propriét[illegible]

NOUVEL[illegible]
DIMANCHE

VENTES A L'[illegible]

Par Stern & Co[illegible] tes, souliers et tiro[illegible]

Par O. Valston a[illegible] spaghetti et macaro[illegible]

Faïence et Gr[illegible] sou de D. E. Morph[illegible]

La question d[illegible]

Une résolution [illegible] comité des affai[illegible] rapport d'ici au [illegible] rappeler à la Co[illegible] un comité de f[illegible] une solution dan[illegible] de la Nouvelle O[illegible] financiers. Ce co[illegible] né signe de vie[illegible] ques réunions et [illegible] capitalistes inté[illegible] ville. La motio[illegible] posée sur le bure[illegible] à l'urgence de s[illegible]

Le comité des [illegible] posé en grande p[illegible] ville qui doivent [illegible] de la situation fi[illegible] Orléans et la né[illegible] tir par quelque [illegible] nelle.

Supposons, co[illegible] ble, que la conve[illegible] maximum des [illegible] pour cent. Si c[illegible] pour les contri[illegible] pagnés de dispo[illegible] tion des dettes [illegible] pour l'avenir l'a[illegible] le de toutes ses [illegible] créanciers, il n'e[illegible] l'administration [illegible] possibilité de fo[illegible]

La saison [illegible] craindre que la [illegible] la hâte ses dern[illegible] vote finalemen[illegible] avoir rien fait p[illegible]

Le comité d[illegible] son rapport, [illegible] moment, il pour[illegible] alusions par une[illegible]

MASS[illegible]

Sur la Place [illegible] Juillet, à [illegible]

Un mass meet[illegible] dents de la N[illegible] opposés au pa[illegible] créées sous le[illegible] convoqué pour [illegible] juillet, à sept h[illegible] Lafayette.

Il s'agit d[illegible] qui indique [illegible] sentiments v[illegible] sur la question [illegible] d'Etat.

Nous engage[illegible] qui ont signé [illegible] tion et tous ceu[illegible] exprimées dan[illegible] au meeting.

Les orateurs [illegible] et des résolutio[illegible] vention à rev[illegible] elle a adopté [illegible] seront présenté[illegible]

L'effet que pr[illegible] pendra du nom[illegible] ront et du cara[illegible] tions.

Si tous ceux [illegible] taxes exorbita[illegible] tous ceux qui [illegible] mérale, tous ce[illegible] res réduits, to[illegible] d'emploi ou de [illegible] que menace da[illegible] maintien du f[illegible] veulent se ren[illegible] yette, cette pla[illegible] les contenir.

L'appel est [illegible] Nouvelle-Orléa[illegible] tion de couleu[illegible] tique, ni de pl[illegible] voir, il s'agit [illegible] ple à l'existen[illegible] sance du peu[illegible] laissés.

C'est la voix [illegible] forcé par des [illegible] doit se faire en[illegible] Lafayette pour[illegible] ces sa volonté [illegible] délivrance.

Que de tous [illegible] voit donc aff[illegible] qui veulent qu[illegible] pirer: propri[illegible] mis, industrie[illegible] liers.

Les organes [illegible] déjà qualifié le[illegible] ing de réprodu[illegible] vois et des frai[illegible] et la ville, sou[illegible] tes de Warme[illegible] pourries, soit [illegible] culer des honn[illegible] cience de leurs [illegible] le pain de leur[illegible] mations basée[illegible] lité.

Les membres [illegible] invités à assi[illegible] qu'ils puissen[illegible] qu'ils auront [illegible] ments et des [illegible] velle-Orléans.

A mardi don[illegible] sur la place L[illegible] pande la nou[illegible] ses amis afin [illegible] imposante.

LA QUES[illegible]

Sur la motion [illegible] convention a [illegible] midi de la c[illegible] Si elle veut [illegible] du peuple, le [illegible] transformer e[illegible] Dans le cas e[illegible] ing de protes[illegible]

LE RAPPOR[illegible]

Nous n'avon[illegible] qui est volun[illegible] le commente[illegible] numéro.

COMPAGNI[illegible]

—Les affaires [illegible] laire continu[illegible] sagesse et pr[illegible] teurs et direc[illegible] tions de Pa[illegible] nier, laisse a[illegible] et la directio[illegible] prix pour ce[illegible] payable sur [illegible] de cinq [illegible] sur les prime[illegible] pour cent d[illegible] compagnie d[illegible] président M[illegible] président M. [illegible] taire M. P. [illegible]

"Il pense le [illegible] [illegible]